

FESTIVAL
MUSIQUES SANS FRONTIÈRES
MUSICAVES
24 AU 28 JUIN 2009
GIVRY

design : ddiar carlet

INFOS & RÉSERVATIONS

03 85 44 43 36 • www.musicaves.fr •
TARIFS de 6 à 14 €

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur
www.givry-bourgogne.fr.
Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire
en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

Sommaire

Editorial du Maire - Actualité municipale ■ Page 2
Eclairage public • Réparation du gymnase • Conseil municipal du 19 mai

Actualité municipale suite ■ Page 3
Suite du Conseil municipal • CR conseil communautaire du 17 avril

Actualité municipale suite ■ Page 4
Audit des finances

« Je, tu, il » • Ça bouge à Givry ■ Page 5

Culture, animation, associations ■ Pages 5-7

Bibliothèque Infos ■ Page 7

Sur l'agenda - Bloc notes ■ Pages 7-8

Les associations de Givry à l'honneur

Le mois de juin, comme chaque année, est riche en événements signes de la vitalité des associations givrotines : fêtes des écoles, manifestations sportives, spectacles de fin d'année, repas de quartiers et d'associations sans oublier, bien sûr, le Festival des Musicaves qui nous promet des moments inoubliables de découvertes et d'intenses émotions. Il porte la renommée de Givry bien au-delà de la Bourgogne et cela mérite bien la une de votre bulletin d'information.

La municipalité réaffirme son soutien à toutes les associations qui permettent aux Givrotins de vivre ensemble leur passion ou leurs valeurs en les mettant à l'honneur. J'ai le plaisir de vous inviter au Forum des associations qui aura lieu le samedi 6 juin. Venez découvrir la diversité des associations qui animent Givry tout au long de l'année.

Pour permettre à celles qui utilisent le gymnase de disposer de bonnes conditions matérielles dès la rentrée de septembre prochain, les travaux de réfection de la toiture et du sol seront réalisés à partir de début juin.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, les résultats de l'audit financier des comptes de la commune ont été présentés. L'étude prospective montre une situation financière en péril sur les prochaines années. Compte tenu de ce contexte, il nous faudra répartir sur plusieurs années les investissements indispensables à la transformation de Givry et il nous faut dès maintenant réaliser des économies de fonctionnement.

C'est pour cette raison mais aussi dans le but de préserver notre environnement que les éclairages publics seront éteints entre 1 h et 4 h du matin dès le 15 juin.

Les vendredis et samedis soirs, les restaurants s'installent dans la rue de la République. Au terme de deux mois d'essais, les commerçants, le voisinage et tous les Givrotins sont invités à une réunion de bilan le mardi 23 juin à 20 h 30 à la mairie. Nous déciderons ensemble de la suite à donner à cette expérience.

Nous vous remercions de vos avis, remarques et suggestions constructives, afin de donner vie ensemble à Givry.

Votre Maire, Daniel Villeret

Eclairage public : mieux voir les étoiles

Les débats en commission Voirie, Développement durable et Urbanisme et Finances nous ont amenés à mettre en place l'arrêt de l'éclairage public à partir du 15 juin de 1 h à 4 h du matin, comme cela est déjà réalisé dans un certain nombre de communes voisines.

Pourquoi ?

C'est à la fois pour des raisons d'économies (diminution de la facture électrique), de souci de préservation des ressources naturelles (nos centrales doivent être alimentées pour pouvoir fournir de l'énergie) et de la volonté de contribuer à la diminution de la pollution visuelle (impossibilité de retrouver des ciels nocturnes dégagés d'un halo de lumière) que la municipalité se propose de supprimer l'éclairage 3 heures par nuit.

A ces heures là, la circulation est réduite, les bars et restaurants sont fermés et l'impact pour les automobilistes ou les piétons devrait être faible.

Comment ? Des horloges programmables ont été installées par secteur. Elles seront mises en service le 15 juin... et nous permettront cet été de redécouvrir les ciels étoilés.

N'hésitez pas à faire part de vos observations et rendez-vous dans quelques semaines pour admirer les étoiles filantes... et faire le point sur cette opération.



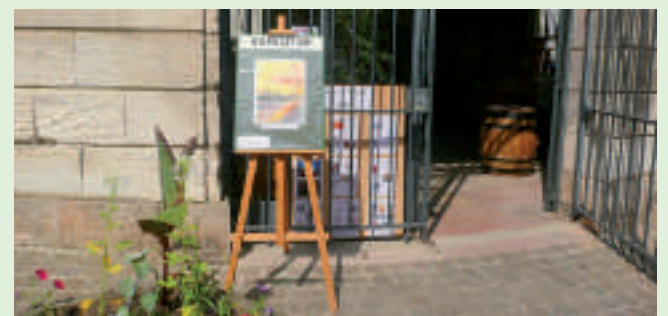
Conseil municipal du 19 mai 2009

Toutes les délibérations de cette séance ont été prises à l'unanimité.

■ Le Conseil municipal a pris acte de la présentation des résultats de l'audit des comptes communaux : monsieur Boucher du cabinet Mazars a présenté les conclusions de l'audit, à lire page 4.

■ Demandes de subventions pour l'approche environnementale de l'urbanisme et l'étude préalable à l'urbanisation du secteur de la «Croix Vernier» : l'étude, dont le montant s'élèvera à 28 900 € HT, peut prétendre à une subvention de 12 670 € de l'ADEME (Agence de développement et de maîtrise de l'énergie) et de 5 400 € du Pays du Chalonnais.

■ Subventions municipales aux établissements scolaires 2009 : il s'agit d'un complément de 62 € à la subvention à destination de l'école Notre Dame de Varanges votée lors du dernier Conseil municipal. Jusqu'alors la municipalité ne prenait pas en compte une quote-part de l'administration municipale dont bénéficient les écoles publiques.



■ Approbation de la convention de partenariat entre la commune et l'Office de tourisme Givry-Côte chalonnaise : cette nouvelle convention déjà approuvée par le Conseil d'administration de l'Office de tourisme est valide pour une période de 5 ans. Elle précise les missions de l'OT et les engagements réciproques de l'Office de tourisme et de la mairie.

(Suite page 3)

Actualité municipale

Remise en état du gymnase : c'est parti

Il y a des années que rien ne va plus au gymnase : une toiture qui laisse passer l'eau, un revêtement de sol inapproprié et des remontées d'humidité. Mais, ça y est, sous la maîtrise d'œuvre du Grand Chalon, les travaux de remise en état commencent en juin. Au programme : la pose d'une nouvelle couverture bitumée par



l'entreprise Soprema pour un montant de 53 215 € HT et l'installation d'un sol en matière synthétique appelé «Pulastic» par la société Enviro-Sport pour un montant de 49 470 € HT. Tout devrait être terminé pour fin juillet, traçage des terrains compris.

(Suite de la page 2)

■ Participation à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en collaboration avec la communauté d'agglomération : il s'agit de stimuler la rénovation de l'habitat. Cette opération, sur une durée de quatre ans, vise à améliorer l'habitat locatif privé, à mobiliser les logements vacants, à développer une offre locative de qualité à loyers modérés, à aider les propriétaires occupants de condition modeste et plus généralement à améliorer la performance thermique des habitations. Cette opération permettra l'octroi de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil général et de la Communauté d'agglomération.

Suivent trois délibérations concernant le personnel communal.

■ Modification du tableau des effectifs : 5 agents municipaux changent de grade. Suite à cette modification, la masse salariale augmentera de 1 %, soit 13 929 €.

■ Modification d'attribution du régime indemnitaire : l'attribution des indemnités ne sera plus soumise à aucun critère d'attribution et elles seront versées mensuellement.

■ Modification du protocole RTT : le protocole est modifié pour tenir compte de la création de services, des modifications d'horaires d'ouverture au public, des divers recrutements et des changements de grades intervenus depuis le 2 juillet 2004.

Le Conseil municipal se poursuit par les communications suivantes :

Jean-Claude Dufourd présente le compte-rendu du dernier Conseil communautaire, à lire ci-contre. Il annonce aussi l'organisation à Givry, dans la salle de la gare le 18 juin, d'une réunion organisée par les Espaces multimédias de la communauté d'agglomération sur «Internet et la protection de l'enfance» (voir page 6).



Pierre Baronnet rend compte d'une première réunion sur le Contrat de rivières qui concerne L'Orbize, la Corne et la Thalie, soit un bassin hydraulique de 321 km².

Zahia Guichard présente le bilan de la commission Solidarité :

- la mise en place effective de la Pause café,
- les travaux préparatoire à la mise en place du Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour les personnes âgées sur le territoire des 4 cantons de Chalon et des 3 cantons de la Côte chalonaise (Chagny, Givry et Buxy) avec très probablement des antennes délocalisées,
- à partir de l'enquête faite auprès des personnes âgées de plus de 70 ans, constitution d'un groupe de travail "souvenirs d'enfance", afin de lutter contre l'isolement et de recueillir la mémoire des personnes âgées.

Michèle Jobert raconte le succès de la Pause café qui accueille chaque mardi matin entre 40 et 50 personnes dans la salle de l'ancienne DDE déjà trop petite.

Jean-Michel Boivin présente le bilan de la commission «Scolaire, périscolaire et jeunes» selon les trois axes suivants :



- le scolaire : réflexions sur l'accueil des élèves en cas de grève et sur le projet de réaménagement de la cour de l'école primaire du bourg,
- le périscolaire : regroupement de la garderie de l'école maternelle avec celle du bourg

(soir et matin) au Centre de loisirs, rédaction d'un nouveau règlement intérieur et mise en place d'un temps périscolaire de 13 h à 13 h 35 avec des animations pour les enfants de l'école élémentaire déjeunant à la cantine,

- les jeunes : vers la création d'une «commission jeunes», plus souple qu'un Conseil municipal des jeunes et réflexions sur l'aménagement du mercredi au Centre de loisirs et en particulier sur l'opportunité de proposer un repas le midi.

L'intégralité des délibérations et de leurs termes sont consultables sur www.givry-bourgogne.fr. Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 10 juin à 20 h 30.

Conseil communautaire du 17 avril 2009

Ce compte rendu ne retient que quelques délibérations :

Délibération N° 12

- Adoption du plan de développement de l'agglomération du Grand Chalon : il s'agit d'orientations générales et stratégiques rassemblées dans un document d'une trentaine de pages qui, complétées par le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) dont la mise en place nécessitera plusieurs années, définissent les orientations de la collectivité quant à l'aménagement de son territoire et plus globalement aux politiques qui relèvent de ses compétences : des transports collectifs à la politique de la ville, de l'environnement à la politique sociale. Ces orientations sont définies selon trois principes :



1. Un développement durable,
2. Un développement basé sur l'innovation et l'anticipation,
3. Un développement soutenable.

Parmi les orientations :

- renforcer le centre urbain du Grand Chalon,
- maintenir et développer les activités en secteur rural autour du commerce et de l'artisanat, du secteur agricole et du tourisme et des loisirs,
- développer le numérique au service de l'économie et en particulier l'accès de tout le territoire à l'Internet haut débit,
- soutenir et développer l'enseignement supérieur,
- générer et une croissance et un développement soutenable en favorisant une économie solidaire, en aidant les plus faibles à s'insérer dans la vie économique et en limitant les consommations d'énergie.

Délibération N° 17 – Règlement d'intervention financière en matière culturelle, révision et modification : il s'agit de limiter le saupoudrage et de concentrer les subventions sur les événements d'un réel intérêt communautaire. Un règlement incluant une nouvelle méthodologie d'instruction des demandes de subventions est adopté. Pour 2009, les projets seront étudiés en deux fois : les dossiers devront être déposés avant le 20 mai pour la première étude et avant le 15 septembre pour la deuxième. A partir de 2010, les demandes de subventions devront avoir été soumises avant le 31 octobre de l'année n-1 (soit avant le 31 octobre 2009 pour les projets soutenus en 2010).



Délibération N° 20 – Lancement d'une étude de faisabilité de l'éolien : il s'agit de se prononcer sur l'intérêt ou non de développer de l'éolien sur le territoire de la communauté d'agglomération. L'étude devrait se terminer courant 2010.

Délibération N° 21 – Le Grand Chalon décide d'adhérer à l'association de défense de la RCEA 71 dont l'objectif est d'obtenir le passage à 4 voies de cette route et d'en conserver la gratuité pour les usagers.

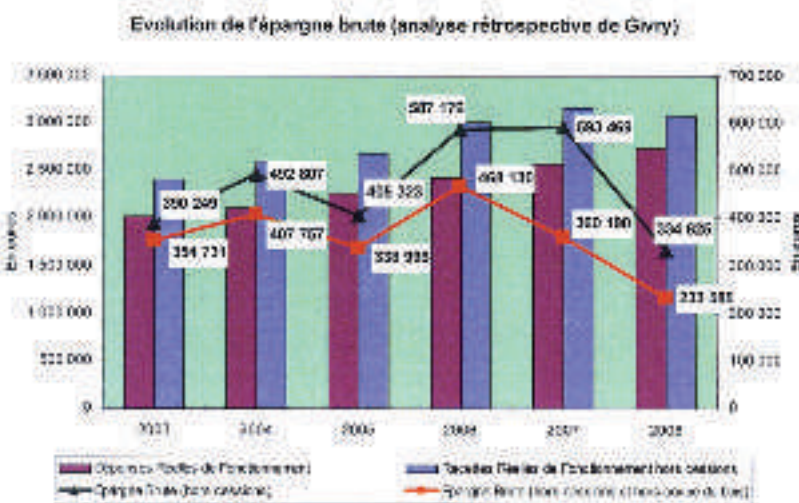
Éléments de l'audit des finances par le Cabinet Mazars

Critères d'une situation financière saine et équilibrée :

- Une épargne brute positive (solde des recettes de fonctionnement disponible après couverture des dépenses de fonctionnement),
- Une épargne brute correctement dimensionnée à l'encours de la dette de la collectivité : c'est cette épargne disponible qui permet de rembourser la dette et/ou financer de nouvelles dépenses d'équipement.
- Une capacité de désendettement inférieure à 12 ans : la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) est le nombre d'années d'épargne brute nécessaires au remboursement de l'intégralité de la dette. La situation financière d'une commune devient préoccupante si elle est comprise entre 12 ans et 15 ans.
- Une capacité de remboursement du capital des emprunts avec des ressources propres (épargne brute) et des recettes définitives d'investissement (fonds de compensation pour la TVA, subventions, cessions d'immobilisations, ...).

Evolution de la situation financière de 2003 à 2007 :

Les résultats, satisfaisants en apparence, masquent en réalité l'enclenchement d'un processus structurel de dégradation de l'épargne et par conséquent des équilibres financiers de la commune. Lorsqu'on neutralise l'évolution des recettes liées au poste non récurrent « coupe de bois » que la commune ne maîtrise pas et qui sont gérées par l'Office National des Forêts (exemples : 35 K€ en 2003 ; 233 K€ en 2007), l'évolution entre 2006 et 2007 des dépenses de fonctionnement (+ 6,2%, de 2 426 K€ à 2 576 K€) apparaît supérieure à celle des recettes de fonctionnement (+1,4%, de 2 894 K€ à 2 937 K€) : il s'agit de l'amorce d'un effet de ciseaux. L'épargne brute s'établit à 360 K€ en 2007 et ne représente plus que 12,27 % des ressources de fonctionnement. L'épargne nette se contracte très sensiblement pour ne plus atteindre que 64 K€. Elle est presque nulle.



Grâce notamment aux ventes de bois, l'épargne brute s'améliore et atteint un niveau satisfaisant (593 K€, soit 18,7% des ressources de fonctionnement), inférieur toutefois au ratio de référence (taux d'épargne moyen national : 19%). Une dette en augmentation (+ 600 K€ sur la période) ; elle s'établit à 2,9 millions d'euros au 31/12/2007. Une capacité de désendettement correcte avec les coupes de bois : en 2007, il faut 5 années d'épargne pour rembourser le stock de dette existant.

Sans les coupes de bois, la capacité de désendettement croît jusqu'à 8 années au 31/12/2007. En 2007, le fonds de roulement de Givry est négatif : -59 K€. Depuis 2004, la variation annuelle du fonds de roulement est négative. C'est un signe de dégradation importante de la situation financière.

Evolution de la situation financière en 2008 :

L'exercice 2008 marque une évolution sensible de la situation financière de la commune : l'effet de ciseaux (en tendance) est marqué. Alors que les recettes de fonctionnement stagnent (-1%), les dépenses augmentent de 6,5%. L'épargne brute se réduit considérablement (-260 000€) : elle ne représente plus que 10,86% des ressources de fonctionnement. La capacité de désendettement est de 9 ans.

Evolution de la situation financière prospective de 2009 à 2013 :

Sur la base de l'environnement économique et financier actuel des collectivités territoriales, nous avons projeté dans le temps l'évolution prévisible des équilibres financiers de la ville en faisant des hypothèses. Il s'agit d'une simulation.

Hypothèses en fonctionnement :

DEPENSES : Masse salariale → Variation annuelle : + 5 % ; Charges à caractère général → Variation annuelle : + 2 % .
 RECETTES : Impôts → Augmentation des bases (Physique + Loi de Finances) : + 3,5 % en 2009, + 2 % à partir de 2010 ; DGF → Variation annuelle : + 1 % .

Hypothèses en investissement :

DEPENSES : Investissement récurrent de 242 K€/an et plan pluriannuel d'investissements : 1 237 K€ en 2009, 1 320 K€ en 2010, 1 560 K€ en 2011, 2 000 K€ en 2012 et 2 250 K€ en 2013. Pour les nouveaux emprunts, la simulation prend l'hypothèse de taux fixes à 4,5% sur des durées de 20 ans avec des annuités constantes.

- **Scénario 1** : Compression des charges et augmentation des impôts : + 11% en 2009 et + 1% à partir de 2010. L'épargne brute chute à 289 K€ en 2013, la dette double, dès 2012 la capacité de désendettement atteint 15 ans.
- **Scénario 2** : Compression des charges et augmentation des impôts : + 5% en 2009 et 2010 et + 1% à partir de 2011. L'épargne brute chute à 255 K€ en 2013, la dette double, en 2011 la capacité de désendettement atteint 11 ans.
- **Scénario 3** : Compression des charges et augmentation des impôts : + 3% chaque année de 2009 à 2013. L'épargne brute chute à 282 K€ en 2013, la dette double, en 2011 la capacité de désendettement atteint 13 ans.

En conclusion : aucun des scénarii étudiés n'est satisfaisant. Les solutions permettant un retour à une situation financière saine et équilibrée sont : un budget équilibré, des recettes courantes qui permettent de couvrir les charges courantes et de dégager un montant d'épargne «suffisant», une capacité de désendettement au maximum de 12 ans. Pour une dette s'élevant à 4 millions d'euros environ, le montant de l'épargne doit se situer autour de 333 000 €. Il faudra donc trouver des solutions pour faire des économies en fonctionnement ou améliorer nos recettes et revoir le plan d'investissement pour étaler les dépenses.

L'audit réalisé est un travail technique d'aide à la décision, charge désormais à l'équipe municipale d'en tirer les conséquences.

Vote à la Résidence «7 Fontaines»



Le 13 mai dernier, au foyer-logement ont eu lieu les élections pour la mise en place du Conseil de vie sociale. Il a un rôle à jouer dans l'organisation de la vie

quotidienne, les animations, les projets de travaux et d'équipements, la nature et les tarifs des services et l'entretien. Il est consulté sur l'élaboration et la modification du règlement du projet d'établissement.

Pour les représenter :

- les résidents ont élu 2 membres titulaires et 2 suppléants,
- les familles des résidents ont élu 2 titulaires et 2 suppléants,
- le personnel a élu 1 titulaire et 1 suppléant,
- le CCAS avait élu précédemment 2 membres titulaires et 2 suppléants.

Le 27 mai, le Conseil de vie sociale a élu madame Dekeyser, présidente et madame Clerc, vice-présidente. Les membres du Conseil de vie sociale sont élus pour 2 ans. Ils se réunissent 3 fois par an pour être informés, proposer et débattre.

«Un bel exemple de démocratie participative».

La rue : un espace citoyen



La rue est un espace de vie partagé : piétons, cyclistes, automobiles doivent respecter les règles sans lesquelles le «bien vivre» ensemble n'est pas possible.

Nous vous rappelons que le stationnement et la circulation autour de la Halle ronde sont interdits. Le stationnement est temporairement autorisé pour charger ou décharger les véhicules.

Automobilistes, respectez les piétons, ne stationnez pas sur les trottoirs ou sur les passages piétons : utilisez les places de parking à proximité. Tout le monde y gagnera, les rues seront plus paisibles et plus propices à la promenade et au commerce.

Automobilistes, pensez aux personnes à mobilité réduite et aux enfants pour qui la rue représente un réel danger : ralentissez !

La bonne taille pour les haies c'est quand les pieds touchent par terre...



Mais pas seulement ! Dans les airs, il ne faut pas que les haies excèdent 2 m de haut, qu'elles soient le long de la rue ou qu'elles séparent deux propriétés.

Il vous appartient de tailler vos haies pour les maintenir dans ces dimensions et pour éviter que les pousses envahissent l'espace public ou la propriété de votre voisin.

Si vous constatez que cette règle n'est pas respectée, n'hésitez pas à en parler avec le propriétaire négligeant.

A noter que les règlements de copropriétés peuvent être plus contraignants.

Pizzeria du Rempart : du nouveau

Marine Trivella et Silvio Giustiniani ont repris la Pizzeria du Rempart au 8 boulevard de Verdun. Ils proposent des pizzas à emporter ou à déguster sur place. Ils sont ouverts de 11 h à 14 h et de 17 h 30 à 23 h sauf le dimanche midi et le lundi toute la journée. Tél. 03 85 44 39 38.

Culture, animation, associations

Brûler les planches à Givry

Monter sur scène, apprivoiser l'espace du plateau, l'habiter de son corps et de sa voix, entrer dans un personnage et une intrigue, dire du Molière, du Labiche, du Ionesco, du Xavier Durringer ou tout simplement improviser, bref, pratiquer cet art éphémère et indispensable qu'est le théâtre, ce sera désormais possible fin septembre 2009.



Élise Fouratier, comédienne, diplômée du Conservatoire de Dijon, animera pour la saison 2009-2010 un atelier théâtral à destination du public adolescent givrotin (13 à 17 ans). Les séances devraient avoir lieu les mercredis ou les jeudis soirs de 18 h à 20 h, à la salle des fêtes.

Dans Givry Infos de septembre vous seront fournies des informations plus précises quant à l'organisation de cette activité (jour et horaire, montant de la participation, calendrier des séances). Que ce projet impulsé par la municipalité permette à nos jeunes de se retrouver dans un cadre différent, de vivre la belle aventure du spectacle, de découvrir l'art du théâtre, qui, comme l'affirmait Jean Vilar, fondateur du Festival d'Avignon, «ne prend toute sa signification que lorsqu'il parvient à assembler et à unir».

Familiarisation des tout petits avec l'école maternelle

Pour aider les petits à rejoindre la maternelle en douceur, le Relais "la passerelle des Petits" organise 3 séances d'éveil :

vendredi 5 juin : éveil musical avec Momo à 16 h à l'école de Poncey ; **mardi 16 juin** : éveil corporel avec Hervé à 9 h 30 à l'école de Varanges ; **vendredi 19 juin** : éveil musical avec Odile à 9 h 30 à l'école Léocadie Czyz.

Inscriptions/renseignements au relais : 17 rue du bois, horaires et permanences : Tél. : 03 85 44 36 83, lundi de 15 h à 18 h 30, mardi de 12 h 30 à 14 h 30, jeudi de 14 h à 16 h.



Mairie de Givry
Commission Solidarité
4 place de la Poste
71640 GIVRY

▲ Pour un comité des fêtes à Givry



Le 13 mai, le nouveau Comité des fêtes dirigé par Jean-Charles Neel, aussi président du club de modélisme naval et de Musique et spectacle, a présenté ses projets à la salle de la gare. Le comité redémarre dans un paysage associatif qui a beaucoup évolué ces dernières années. La première manifestation prévue aura lieu en décembre avec un calendrier de l'Avent qui, jour après jour, entre 18 h et 19 h 30, ouvrira une fenêtre en vraie grandeur, rue de la République, avec tirage d'un billet de tombola. D'autres projets ont été évoqués tels la fête du 1^{er} mai à Fontaine couverte, une élection de miss Givry et plus ambitieux, une résurrection de la fête de la vigne. Le comité fait également une offre de service à toutes les associations pour les aider, à la demande. Il propose aussi la mise en place d'un calendrier annuel des événements phares de la vie givrotine. Tous nos encouragements pour cette initiative.

Pour toute information complémentaire, contacter Jean-Charles Neel au 06 62 15 39 10 – mél jean-charles.neel@wanadoo.fr

Le comité fait également une offre de service à toutes les associations pour les aider, à la demande. Il propose aussi la mise en place d'un calendrier annuel des événements phares de la vie givrotine. Tous nos encouragements pour cette initiative.

Pour toute information complémentaire, contacter Jean-Charles Neel au 06 62 15 39 10 – mél jean-charles.neel@wanadoo.fr

Pour toute information complémentaire, contacter Jean-Charles Neel au 06 62 15 39 10 – mél jean-charles.neel@wanadoo.fr

▲ Echanges autour du passé

Il y a quelques mois, nous avons envoyé un questionnaire aux personnes de plus de 70 ans... *(les résultats sont toujours en ligne sur www.givry-bourgogne.fr, rubrique Seniors).*

Suite !

Vous vous êtes exprimés sur votre situation, et vous avez formulé des remarques. Nous avons entendu votre isolement et votre envie d'exister pleinement. Nous avons entendu votre envie de transmettre des éléments de votre vie, de votre histoire. Givry en a besoin «pour que le développement de la commune se fasse dans le respect de son histoire».

Pour répondre à votre envie de transmettre, d'exister pleinement, nous souhaitons établir avec vous un document-mémoire «Souvenirs d'enfance» et célébrer avec vous, à Givry, «le passé». Nous vous rencontrerons :

- à la Résidence «les 7 fontaines»,
- au foyer de «L'âge d'Or»,
- à «la Pause-café»,
- lors des déplacements organisés par la mairie.

Nous mettrons périodiquement en commun nos recueils ; si vous ne pouvez pas vous déplacer, ou si vous souhaitez une visite, signalez-vous à la mairie, nous irons à votre rencontre.

Vous avez un peu de temps à donner, vous aimez la rencontre avec les aînés, faites-nous part de votre envie de participer à ce travail de mémoire, à ce plaisir de rencontre. Rejoignez notre groupe !

✂ Pour participer au travail «d'enfance», coupon à remplir, à découper et à remettre à la mairie :

Nom ::

Prénom :

J'habite :

Téléphone :

j'aimerais que quelqu'un vienne me rencontrer.

je suis prêt(e) à donner un peu de temps pour aller à la rencontre d'aînés isolés.

▲ L'été au Tennis club



- Cartes d'été : adultes 30 €, jeunes 25 € (tarifs valables du 15 juin au 30 septembre 2009). Une caution de 50 € sera demandée pour le badge.
- Stages d'été jeunes et adultes.

Renseignements : 06 79 09 42 18

▲ Lucette Dubois nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que le «Foyer de l'Age d'Or» a accompagné sa présidente pour la dernière fois, le 5 mai.

A sa retraite, Lucette Dubois est venue parmi nous. Pendant trois années, elle a œuvré pour le club avec compétence et dévouement. Toujours accueillante et souriante comme elle l'était dans sa mercerie, elle était appréciée de tous. Puis elle a dû cesser ses activités, affaiblie par de lourds traitements. Hospitalisée à Lyon, quelques jours plus tard, la maladie a eu raison de son courage.

Les membres du «Foyer de l'Age d'Or», comme tous les Givrotins, garderont de Lucette le souvenir d'une amie pleine de gentillesse et d'attention pour les autres.

▲ Multimédia : Pour un Internet plus sûr, protégeons nos enfants et ados

Les 7 Espaces multimédias de l'agglomération se réunissent et proposent une soirée gratuite et ouverte à tout public sur le thème de la protection de l'enfant sur Internet.

On y parlera de blogs, de chats, de messageries instantanées, de sites à caractère dangereux et bien sûr... des trucs et astuces pour protéger la sensibilité des plus jeunes surfeurs.

Le public sera largement invité à faire part de son expérience et à interroger les animateurs.

La soirée aura lieu salle de l'ancienne gare à Givry (près de la Voie Verte), le 18 juin 2009 à partir de 19 h, et se terminera par un apéritif pendant lequel les animateurs resteront disponibles pour répondre aux questions.

Vous pouvez vous inscrire par mail à : soireesdumultimedia@legrandchalon.fr ou en téléphonant au 03 85 44 48 07 (l'inscription est conseillée).

En abordant le thème de la sécurité de l'enfant, cette soirée est la suite logique d'une précédente rencontre qui a eu lieu à Saint-Rémy, et pendant laquelle il a été question de la sécurité côté machine, c'est-à-dire pour se prémunir des virus, spywares...

Renseignements : soireesdumultimedia@legrandchalon.fr

Espace Multimédia de Givry

14 rue de Cluny

Parc d'Oppenheim - 71640 Givry - Tél : 03 85 44 48 07



Office de tourisme : expositions à la Halle ronde



Du lundi 25 mai au dimanche 7 juin

Aquarelles de Roland Génieux

Du lundi 8 au dimanche 21 juin

Tableaux Marines/Bijoux/Bois Flotté de Claire Mayade - Céramiques de France Jeannin et de Michel Jeannin - Peintures de Rodolphe Michel.

Du lundi 22 au dimanche 28 juin

Gérard Loffron a photographié les Musicaves 2008.

Exposition Culture et Dépendance : Les objets du monde.

A partir du 1^{er} juin, l'Office de tourisme sera ouvert 7j/7. Renseignements au 03 85 44 43 36 - Tout le programme sur givry.tourisme.71.free.fr

Du lundi 29 juin au dimanche 12 juillet

Peintures de Danièle Jondeau - Articles en verre/Vaisselle/Décoration de Valérie Gitton - Peintures/Aquarelles de Catherine Dupré - Céramiques/Sculptures/Utilitaires de Marylène Cuny - Dentelles sur papier parchemin (Pergamano) de Viviane Aubert.

Bibliothèque - infos

Nos dernières acquisitions

Les romans : *Le secret de Torrenova*, Simonetta Agnello Hornby - *Quand tu liras ces mots*, Giles Blunt - *Comme le fantôme d'un jazzman dans la station Mir en déroute*, Maurice G. Dantec - *L'Épopée de Gengis Khan : le loup des plaines*, Conn Inggulden - *Le procès de la momie*, Christian Jacq, *Le prédicateur*, Camilla Läckberg - *Quelque part dans le monde (vol.1)*, Claude Michelet - *Quand ce jour viendra (vol.2)*, Claude Michelet - *L'acrobatie aérienne de Confucius*, Dai Sijie - *Mort d'un jardinier*, Lucien Suel.

Nouveaux documentaires et bandes dessinées :

Le codex d'Angélique, Gloris et Bourgouin (3 vol.) - *Gabrielle B*, Rodet et Rodet (3 vol.) - *Agrippine*, C. Brétecher - *L'Épervier*, P. Pellerin (tome 7) - *Animal'Z*, E. Bilal - *Alice Académie*, T. Higuchi (manga - 9 titres) - *Ping-Pong*, T. Matsumoto (manga - 5 titres) - *Les Rugbymen*, Beka et Poupard (3 titres) - Et les derniers numéros des séries Tom-Tom et Nana, Achille Talon, Léonard, Cédric, les Schtroumpfs.

Nous proposons également aux plus jeunes :

Une famille aux petits oignons, Jean-Philippe Arrou-Vignod - *Barjo*, Michael Coleman - *Twilight*, Stéphanie Meyer (4 titres) - *Miss Charity*, Marie-Aude Murail - *Percy Jackson*, Rick Riordan (3 titres) - *Pic*, Roland Smith.

Coup de cœur



Le prédicateur, Camilla Läckberg – roman policier traduit du suédois - Très bon roman noir qui se lit d'une traite. Le suspense perdure jusqu'aux toutes dernières pages, le lecteur est pris dans la course contre le temps que vivent l'inspecteur Patrick Hedström et son équipe :

1979 : deux jeunes filles disparaissent.

Actuellement : le corps mutilé d'une jeune fille est retrouvé dans un gouffre. A ses côtés, gisent les ossements des 2 jeunes disparues de 1979. Une jeune campeuse disparaît mystérieusement.

L'inspecteur Patrick Hedström, qui ne sera pas aidé de sa compagne Ericka Falck (voir roman précédent «Princesse des glaces»), mettra tout en œuvre pour arrêter le ou les coupables et sauver cette jeune campeuse avant qu'il ne soit trop tard.

Tous les mardis matins

Pause Café

Salle DDE, de 9 h 30 à 12 h.

Le 23 juin, Nicole et Jojo viendront vous parler du pays...

Samedi 6 juin



Forum des associations

Rassemblement des associations givrotines de 9 h à 18 h. **Renseignements Mairie** : 03 85 94 16 30

Fête de l'école de foot

Complexe sportif, 14 h. **Renseignements Union sportive Givry Saint-Désert** : Tél. : 03 85 44 51 70

Dimanche 7 juin

Brocante de l'Office de tourisme

Professionnels et particuliers, Place d'Armes, de 7 h à 18 h.

Renseignements à l'Office tourisme : 03 85 44 43 36

Elections européennes



Pièces à présenter : En application du décret n° 2007-1670 du 26 novembre 2007, les électeurs doivent désormais présenter une pièce d'identité au moment du vote, dans les communes de 3 500 habitants et plus. La liste des titres d'identité qui peuvent être utilisés est disponible sur www.givry-bourgogne.fr.

Renseignements mairie : 03 85 94 16 30.

Bureaux de votes ouverts de 8 h à 18 h. Scrutin de liste.

A Givry, nous sommes dans la circonscription du Grand Est. Votez !

Chaque dimanche, du 7 juin au 20 septembre

Portes ouvertes à l'église de Cortiambles

de 15 h à 19 h. Visites libres ou guidées. Gratuit.

Renseignements ASDEC : 03 85 44 35 26

Du 8 au 20 juin

Exposition Complicelivres

15 classes partenaires du voyage-lecture Complicelivres ont fabriqué des marionnettes à partir de leurs histoires préférées, choisies parmi une sélection de 13 livres.

Venez découvrir ces créations à la bibliothèque.

Entrée libre. **Renseignements** : 03 85 44 44 55

Mercredi 10 juin

Réunion du Conseil municipal

Salle du Conseil municipal à 20 h 30

Finale tournoi de Tennis

Finale du tournoi jeunes (9-18 ans) sur les courts rue de Sauges à partir de 14 h - **Renseignements** : 06 79 09 42 18

Mercredi 10 et samedi 13 juin

Faites contrôler le niveau sonore de votre 2 roues



La gendarmerie de Givry organise des contrôles préventifs à l'aide d'un appareil de mesure. C'est gratuit et ouvert à tous les utilisateurs de 2 roues. Cour de la gendarmerie de 14 h à 17 h. **Renseignements** : 03 85 94 91 40

Vendredi 12 et samedi 13 juin

Gala de danse Starlett Club

Salle des fêtes. Ouverture à 20 h, spectacle à 20 h 30.

Renseignements : 06 15 13 62 01 • veperret@wanadoo.fr

Samedi 13 juin

Kermesse des p'tits Givrotins

de 10 h à 16 h, parc d'Oppenheim

Renseignements : 03 85 44 30 97
christine.pignard@club-internet.fr

Balade de l'escapade à Champagnole

déstockage du "phare de la baleine"

Renseignements :
Viviane Garcin : 06 86 73 73 19
09 71 46 27 58

Dimanche 14 juin

Givry Randonnée randonne à Givry

Cortiambles - Russilly - repas Billebaude (25 €). **Renseignements** : 03 85 44 51 33
marc.bechet@wanadoo.fr

A Saint-Gengoux, faites votre premier don sanguin

L'Union départementale pour le don du sang bénévole de Saône-et-Loire organise à Saint-Gengoux-le-National une action de sensibilisation et d'information dans le cadre d'une journée mondiale.

Cette journée festive - animations et exposition artisanale - sera consacrée aux nouveaux donneurs pour un premier don de sang et comportera une collecte sur place.

Lieu : Saint-Gengoux, salle polyvalente à proximité de la Voie Verte, de 10 h à 17 h.

Jeudi 18 juin

Anniversaire de l'Appel du 18 juin

Commémorations au monument aux morts à 18 h.



Pour un Internet plus sûr pour nos enfants et ados

Soirée multimédia gratuite, tout public. A partir de 19 h, salle de l'ancienne gare (voir article page 6).

Renseignements
Espace multimédia :
Tél. : 03 85 44 48 07

soireesdumultimedia@legrandchalon.fr

Vendredi 19 juin

Gala de L'Attitude

Salle des fêtes à 20 h 30.

Entrées : 5 € adulte, gratuit - 12 ans.

Renseignements : 03 85 44 45 71



Samedi 20 juin

Ciné-concert sous les étoiles prélude aux Musicaves

à partir de 20 h 30, Domaine Besson

Tarif : 12 €, 6 € adhérents Musicaves

1^{ère} partie : Les Sourcieuses et leur "Pays des rondeurs",

Pause découverte du Givry Besson et autres,



2^{ème} partie : "Le cheval venu de la mer", film sur très grand écran chef d'œuvre de l'irlandais Mike Newel. Réservations à l'Office du tourisme dans le cadre des Musicaves.

Renseignements Pleins Feux :

03 85 44 39 67 (*programme détaillé sur www.givry-bourgogne.fr rubrique Agenda*).

Dimanche 21 juin

Rassemblement régional de modélisme naval

Fontaine couverte, de 9 h à 20 h.

Entrée gratuite toute la journée.

10 h - 18 h : exposition et navigation de modèles réduits de bateaux,

12 h : aubade de l'Harmonie municipale, Déjeuner (10 €) : **infos et réservation au 06 62 15 39 10,**

à partir de 19 h : soirée guinguette animée par l'association "musique et spectacle".

Possibilité de dîner au bord de l'eau grâce à un camion-pizzas.

Aux personnes de Givry qui ne peuvent pas se déplacer, l'escapade propose d'offrir l'aller-retour à bord du minibus de l'association. Contacter Viviane Garcin au 06 86 73 73 19 ou 09 71 46 27 58.

Judo-club de Givry - Clôture de la saison

Démonstration des différents groupes à partir de 10 h à la salle des fêtes

Commerces en fête

Jeu gratuit sans obligation d'achat.

100 lots à gagner.

Renseignements UCAG : 03 85 44 55 40
joel.bon876@orange.fr

Lundi 22 juin

Atelier d'écriture : lecture publique

Bibliothèque à 20 h 30.

Entrée libre.



Mardi 23 juin

Rue de la République : réunion bilan

Suite à l'expérience de fermeture de la rue les vendredis et samedis soirs. Mairie à 20 h 30 (*voir édito du maire page 1*).

Du 24 au 28 juin

Festival "Les Musicaves"

Réservations à l'Office de tourisme, Espace Musicaves. **Plus de cartes "Pass" disponibles. Renseignements : demandez Nargiza au 03 85 44 43 36.**

Assemblées générales

Salle de l'ancienne gare

- **Vendredi 19 juin** : AG de la Gymnastique Volontaire.
- **Mercredi 24 Juin à 20 h 30** : AG de l'amicale pour la Vague en 9.
- **Vendredi 26 juin** : AG du Starlett Club.

Recensement et Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)

Tous les jeunes, garçons et filles, domiciliés dans la commune, doivent se présenter à la mairie dès leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser. Ils seront munis du livret de famille de leurs parents, de leur carte d'identité, d'un justificatif de domicile, et éventuellement d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

Le recensement reste obligatoire : l'attestation qui leur sera remise est indispensable pour être convoqué à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), mais également pour s'inscrire à certains examens ou concours.

Objets trouvés : Porte-documents avec plans – gant polaire – parapluie – montre bracelet tissu orange/noir.

Contactez la Mairie au **03 85 94 16 30**
La liste des objets perdus est publiée sur www.givry-bourgogne.fr rubrique Infos mairie.

BLOC - NOTES

• **Permanences de l'assistante sociale** : sur rendez-vous – tél. 03 85 87 65 10 :

- les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 9 h 15 à 11 h 15.

- tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30). Salle DDE.

• **Permanence des élus en mairie**

Les élus vous reçoivent 3 fois par semaine : lun de 15 h 30 à 17 h, jeu et sam de 9 h 30 à 11 h 30.

• **Ramassage ferraille** : Jeudi 18 juin 09.

• **Déchetterie de Givry** :

lun : de 14 h à 19 h, mar, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

• **Déchetterie de Saint-Rémy** :

lun, mar, mer, ven, sam : de de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.